

## CONTRIBUTION À LA RÉFLEXION À L'ENTRÉE DU CDFN JANVIER 2014

*Quand les commentateurs parlaient, début janvier, au sujet des vœux de F. Hollande, d'un « tournant social libéral », ils-elles commettaient deux erreurs : la première, c'est qu'il ne s'agit pas d'un tournant, mais bien de la poursuite d'une droite ligne, initiée en 2012, dès son accession au pouvoir, par la ratification du TSCG par le gouvernement ; « choc de compétitivité », réduction des dépenses publiques étaient déjà le credo, qui n'a fait que s'amplifier depuis. La seconde, c'est qu'en poursuivant cette orientation, depuis deux ans, Hollande en a chassé tout aspect « social ». Mais il a clarifié la situation le 14 janvier, lors de sa conférence de presse : plus de doute aujourd'hui, nous assistons bien à la mise en oeuvre d'une politique libérale assumée, qui n'a rien à envier à celle du gouvernement précédent, celle du choix du capital contre le salariat.*

---

Les vœux de F. Hollande ont donné le ton : à travers le « pacte de responsabilité » qu'il propose aux entreprises (et que plébiscite le Medef), il confirme ses choix antérieurs, énoncés lors des deux dernières conférences sociales : sous couvert d'une prétendue priorité à la compétitivité et réduction du « coût du travail »...

Il entérine donc une politique qui n'a pas fait ses preuves, loin de là, de réduction de cotisations patronales en prévision d'une hypothétique relance de l'emploi. Quelles garanties pour que ce « deal » ne devienne pas un marché de dupes ? Aucune ! Hollande propose aux entreprises « moins de charges sur le travail, moins de contraintes sur leurs activités », Pierre Gattaz se dit « prêt à jouer le jeu ». Evidemment, sans contrôle ni contrepartie, la baisse du « coût du travail » est une aubaine pour les patrons qui pourraient bien s'en saisir pour

augmenter leurs marges, plutôt que pour créer des emplois. D'ailleurs ils demandent d'ores et déjà une baisse de l'impôt sur les sociétés, en prévision des bénéfices dégagés grâce à ces exonérations...

Deux semaines plus tard, F. Hollande enfonce le clou et va encore plus loin : il annonce lors de sa conférence de presse une politique de l'offre au service du patronat, au détriment du monde du travail, toujours sans aucune garantie exigée. Pire, il exonère les entreprises des cotisations familiales qui pèseront donc par voie de conséquence sur les ménages. Et pas un mot pour les travailleurs-ses victimes de plans sociaux, pour les privés-es d'emplois de plus en plus nombreux-ses...

Il prétend relancer l'emploi, mais il affaiblit le code du travail, renforce les droits des patrons et restreint toujours plus ceux des travailleurs-ses !

## **Inégalités et injustices monstrueuses**

Le « partage des richesses » fait aujourd'hui figure d'utopie tant notre société s'enlise dans l'injustice sociale et l'accroissement des inégalités, jour après jour : 2013 a été l'année du record historique des profits pour le Capital, les 1% les plus riches ne se sont jamais autant enrichi-es ; la Bourse en France a encaissé des profits en hausse de 18 %. La crise, en revanche, a frappé les plus pauvres, et les mesures gouvernementales pour en sortir vont toujours dans le même sens, qui n'est pas celui de l'intérêt collectif : hausse de la TVA, impôt injuste s'il en est, qui pénalise les populations les moins aisées ; aucun coup de pouce pour le SMIC, gel du point d'indice de la FP pour la 4ème année consécutive .

Quant aux annonces sur une prétendue reprise économique ou une inversion des chiffres du chômage, ce ne sont que fausses promesses que la réalité vécue par des milliers de salarié-es, confronté-es aux plans sociaux ou aux licenciements en cascade, vient encore confirmer. Les cadeaux fiscaux consentis, comme le scandale du CICE et ses 20 Mds donnés aux patrons, ou encore les milliards issus du « pacte de responsabilité » ajoutent encore à l'injustice. Et l'affaiblissement programmé des services publics pénalisera encore une fois ceux qui en ont le plus besoin.

---

## **Les services publics comme amortisseur social des effets de la crise**

Les services publics doivent servir l'intérêt collectif, et c'est ce que semble oublier F. Hollande quand il remet en cause le rôle de l'impôt, alors que Ayrault avait, quant à lui, annoncé une « remise à plat » fiscale qui n'a même pas eu le temps de voir le jour ! Celle-ci ne consistera qu'en une diminution des impôts directs, affaiblissant ainsi les services publics et aggravant l'injustice fiscale. Le dogme de la réduction de la dépense publique sera traduit dans les faits par une baisse de 15 Mds d'€ sur le budget 2014, pour un total qui dépassera les 50 Mds en fin de quinquennat. « Nous sommes aujourd'hui arrivés à un stade où la totalité de l'effort qui reste à réaliser doit l'être sous forme d'économies sur la dépense publique. Toutes les administrations publiques doivent y contribuer. » estime le président de la Cour des comptes Didier Migaud.

Les services publics, déjà laminés par la RGPP sous Sarkozy, ne pourront pas supporter une telle saignée sans en subir les conséquences dramatiques sur leur efficacité, la qualité et l'égalité du service rendu, les conditions de travail des agents. C'est l'intérêt collectif qui va en souffrir. Alors quand Hollande dit, au sujet de l'Etat, qu'il le juge « trop lourd, trop lent, trop cher » et qu'il ajoute, au sujet de son administration, que son organisation est « mystérieuse », on hésite entre insulte et provocation ! Quand en plus, dans ses vœux encore, il évoque les « excès et abus » de la sécurité sociale, on peut être certain qu'il ne s'agit pas d'un simple dérapage verbal, mais de la confirmation d'une orientation, en des termes qui sont ceux de la droite libérale.

---

## **Dans la Fonction publique**

Les orientations préconisées par la MAP confirment celles de la RGPP. Celles d'une fonction publique sous le joug d'une gouvernance entrepreneuriale, qui vise d'abord les économies budgétaires, avant et au détriment de la réalisation des missions d'intérêt général. Ce creusement des injustices et des inégalités se retrouve également au niveau de l'évolution de l'organisation de l'Etat. La première loi de décentralisation qui vient d'être adoptée, avec la primauté accordée à la métropolisation, inscrit la France dans la logique libérale de compétitivité économique européenne et de mise en concurrence des « territoires ». Le président de la République a affirmé sa volonté, lors de la conférence de presse

du 14 janvier, d'accentuer la décentralisation par la fusion de collectivités pour en diminuer le nombre, de doter les régions d'un droit d'adaptation des normes, de transférer aux CT des compétences. Tout ceci dans un contexte de désengagement financier de l'état (-1,5 Mds d'€ aux CT soit -3,5% en 2014 et -7% en 2015) avec les conséquences prévisibles d'aggravation des inégalités territoriales et d'abandon de territoires et de leurs populations. Toutes les négociations en cours sont bornées par la signature du TSCG, l'obsession de la baisse des dépenses publiques et offrent des marges de manœuvre à peu près inexistantes en dehors d'un rapport de force renouvelé.

## Dans l'éducation

Outre les questions de budget (contraint et insuffisant, qui ne permet pas de réparer les dégâts causés par les destructions massives d'emplois des années Sarkozy), les décisions de V. Peillon sont très inquiétantes : la réforme des rythmes est imposée dans le premier degré au mépris du mécontentement de tous, parents et professionnels et parfois élu-es des collectivités. Si les annonces sur l'EP portent des éléments de réponse aux demandes de la FSU, **cette prétendue relance de l'Education prioritaire risque bien de décevoir** : tout d'abord, et Peillon s'en est félicité, elle sera mise en œuvre par redéploiement dans le cadre d'un budget insuffisant : « Il n'y pas (...) un euro de plus par rapport à la loi de programmation de l'école » s'est félicité Peillon sur RTL le 15 janvier. Les quelques mesures concrètes d'amélioration pour les personnels (hausse indemnitaire, pondération...) ne concerneront qu'une minorité d'écoles et d'établissements ; le changement de nom des ECLAIR en REP+ ne

saurait en changer radicalement la nature, et les règles de recrutement font peser la menace des mêmes dérives managériales que celles que l'on a connues avec ECLAIR ; dans la même logique, la mention d'un nouveau grade fonctionnel (GRAF) s'inscrit dans une individualisation et une vision « méritante » de la carrière, et représente une entorse supplémentaire au statut ; les avancées pour les élèves, pour l'amélioration des conditions d'étude ne sont pas clairement énoncées : pas d'annonce de réduction des effectifs ni de moyens pour améliorer le quotidien dans les classes. Pour l'instant, aucune précision n'est donnée sur la carte précise des établissements concernés, et les critères de labellisation n'ont pas été définis, alors que nous en exigeons la transparence. Il n'y a donc pas lieu de se réjouir, mais il est temps, au contraire, d'en pointer les réelles limites, de porter nos exigences et de continuer à faire pression pour peser sur la future réforme de l'EP.

Les « chantiers métier » ouverts en décembre n'ont pas apporté grand-chose (excluant, comme pour le premier degré, la grande majorité de collègues des petites avancées consenties), soulevé des colères (celle des CPGE contre la baisse de leur traitement), et des inquiétudes légitimes, comme celle relative à la refonte du statut enseignant (vers plus d'individualisation, de « mérite », de gouvernance locale...) et celle d'une constitution d'une hiérarchie intermédiaire dans le 1<sup>er</sup> degré. Quant à la formation des enseignants, chacun

s'accorde à dire que la mise en place des ESPE est chaotique et que les mesures engagées ne permettent pas de renouer avec une formation digne de ce nom. Les consultations sur les programmes se font dans l'urgence et ne permettront pas les échanges indispensables à l'élaboration de programmes ambitieux. La réécriture du socle par des syndicats de la FSU rentre en totale contradiction avec l'analyse politique du socle commun, même affublé de « culture », faite par la FSU.

**Au-delà des politiques éducatives contestables, la rentrée 2014 se présente mal**, les prévisions d'effectifs, et donc les moyens prévus ayant été sous-estimés. Alors que le ministère de l'éducation publie un rapport sur la grande difficulté scolaire, alors que les résultats PISA insistent sur la montée des inégalités au sein de l'école, les conditions de travail et d'études seront une nouvelle fois très dégradées et ne permettront pas une nouvelle étape de démocratisation scolaire pourtant indispensable.

## Quelles perspectives ?

Face à ce tableau, il est de la responsabilité du syndicalisme de proposer des perspectives pour ne pas renforcer une résignation mortifère et pour ne pas laisser place à des forces réactionnaires qui, par un discours populiste qui fait office d'alternative pour ceux qui n'en ont aucune, ont tôt fait de récupérer la colère sociale et de la détourner.

La mobilisation des salarié-es ne semble pas encore au rendez-vous, si l'on en croit la difficile action contre la réforme des retraites en septembre, mais cela ne résume pas l'état du mouvement social dans son ensemble. Dans différents secteurs, les salarié-es se mobilisent, de façon parfois radicale, lorsque leur entreprise est frappée par les licenciements ; dans la FP, des mobilisations sectorielles et catégorielles

(rythmes, CPGE, infirmières scolaires) ont rassemblé largement les collègues concerné-es. Ces actions fragmentées ne peuvent-elles pas converger si un cadre de mobilisation est proposé ? Aujourd'hui, face à la situation dramatique de l'emploi et contre les mesures d'austérité annoncées, il est nécessaire que les organisations syndicales proposent une action interprofessionnelle pour refuser la politique gouvernementale à l'œuvre et imposer un rapport de forces pour changer la donne. La CGT a décidé seule d'une action le 6 février, alors que c'est bien « tous ensemble » qu'il faut porter cette bataille, tout particulièrement avec les organisations qui se réclament de la lutte et de la transformation sociale.

Dans les 2 mois qui viennent, la FSU doit tout faire en ce sens, que ce soit sur le terrain interpro ou bien sur celui FP. **Ce qui doit être à l'ordre du jour maintenant, c'est une journée unitaire d'actions et de grèves interprofessionnelle ou FP.**

### Avec qui et pourquoi ?

C'est une bonne chose que depuis novembre dernier le mouvement syndical se réunisse et discute. Mais, ces discussions intersyndicales ont lieu au sein d'un arc syndical réduit, avec CFDT et UNSA mais sans Solidaires, ni FO. Elles se concluent par un texte signé par 4 organisations. Il est dommage de ne pas retrouver dans un tel contexte tous les partenaires avec lesquels nous nous sommes mobilisés ces derniers mois sur des dossiers aussi cruciaux que les retraites en 2012 et l'ANI de janvier 2013. S'il est possible et souhaitable, notamment dans la

recherche d'une unité la plus large pour l'action, de travailler avec les uns et les autres, il faut néanmoins être conscients des limites d'une démarche qui associe des OS aux orientations divergentes : les 3 volets du projet de loi sur la formation professionnelle ne font pas accord entre CFDT, UNSA d'une part et CGT et FSU d'autre part, cette intersyndicale à 4 ne partage pas non plus l'analyse du «pacte de responsabilité», elle ne porte pas dans son ensemble la recherche d'une action contre la politique gouvernementale.

Dans un contexte où le « pacte de responsabilité » est la pièce maîtresse de la politique du gouvernement et où celui-ci veut y associer les organisations syndicales, il est clair que l'attitude de chacune vis à vis de celui-ci compte énormément. Il est difficile par exemple de se situer dans une démarche de négociation « à l'intérieur du pacte » et d'appeler à manifester contre le pacte et ses conséquences... C'est la raison pour laquelle nous avons exprimé notre désaccord avec la signature du texte final de l'intersyndicale par la FSU, la dernière phrase de ce texte disant « Les organisations signataires porteront ces revendications et objectifs communs lors des discussions qui se dérouleront dans le cadre du pacte de responsabilité. ». Sans cette phrase, le texte interpellait déjà par la

faiblesse des revendications mises en avant : pas de condamnation des plans sociaux dans le passage sur l'emploi ou pas de demande d'augmentation du pouvoir d'achat dans le passage concerné ou pas de refus de la hausse de la TVA dans celui sur la fiscalité... Mais aussi par l'absence de proposition d'actions au lendemain des annonces connues de Hollande (à part l'appel à la journée européenne de la CES le 4 avril), ce qui en limitait singulièrement sa portée. Il était toutefois « signable » par la FSU comme manifestation d'une volonté « a minima » d'aller de l'avant sur l'unité. A condition aussi de ne pas en rester là et de chercher à construire avec certains des signataires et d'autres une réelle dynamique de mobilisation.

Avec cette dernière phrase introduite au dernier moment sur demande de la CFDT, et avec le refus de la modifier, le cadre n'est plus le même. Il s'agit d'une volonté manifeste d'entraîner la démarche syndicale unitaire sur le terrain du syndicalisme d'accompagnement défendu par CFDT et UNSA et à l'opposé de ce que nous défendons. Car c'est le sens profond de leur orientation, par la demande de « contreparties » au pacte. Dans « contreparties », il y a « parties », parties prenantes du pacte. L'attitude de la CGT de se laisser imposer ceci dans le texte est peu compréhensible.

On peut être amené à signer des textes unitaires de compromis où chacun n'y retrouve pas tout ce qu'il défend. Mais tout texte unitaire ne vaut pas forcément avancée pour le mouvement syndical dans une

période sensible où les lignes de force existant au sein de celui-ci sont amenées à s'exprimer en réaction au défi majeur de la politique gouvernementale. Une attitude ferme de refus de la FSU de signer le texte en l'état aurait sans doute poussé la CGT à y réfléchir à 2 fois avant de se retrouver à signer un texte avec les seules CFDT et UNSA.

Et céder à la pression du syndicalisme d'accompagnement est la pire des choses pour le syndicalisme qui se veut de luttes et de transformation sociale car c'est ôter une arme de résistance et d'action des mains des salarié-es. On croit gagner du côté de l'unité et on perd plus du côté l'utilité syndicale.

**C'est d'un message clair que les salariés ont besoin, un message combatif contre les politiques libérales menées par le gouvernement, et pas d'une unité de façade qui ne débouche sur rien. Il faut y travailler maintenant avec les syndicats qui, comme la CGT et Solidaires, dénoncent le pacte, refusent la politique drastique de réduction des dépenses publiques, bref le tout libéral en marche ! C'est ce travail unitaire qui peut contribuer à faire bouger les lignes.**

### **TAFTA**

Après un 3eme round de discussion en décembre, le projet d'accord transatlantique continue d'avancer dans la plus grande opacité. Sa dangerosité ne fait pas de doute et il est vital d'arrêter le processus. La campagne unitaire qui se met en place dans le cadre du collectif SopTAFTA est une échéance centrale dans les prochains mois : il faut imposer ce thème dans le débat démocratique, à l'échelle nationale comme européenne et obtenir que les parlements nationaux comme le parlement européen qui est prochainement renouvelé ne ratifient pas cet accord.

### **Leurs avancées sont faites de nos reculs**

L'extrême-droite progresse en France, comme en Europe, elle gagne du terrain dans le registre social, et le FN vise maintenant franchement l'exercice du pouvoir. La journée de travail intersyndical du 29 janvier est le point de départ d'un travail unitaire que nous continuerons de mener afin de déconstruire le discours pseudo-social de l'extrême-droite.

Nous la combattons aussi sur des thèmes plus classiques de toutes les xénophobies. Mais s'il est clair que l'antisémitisme n'est jamais acceptable, l'interdiction de spectacles ne peut être une solution, car elle ouvre la voie de l'arbitraire et de la censure. En revanche, les délits relatifs aux actes ou propos racistes, antisémites, sexistes ou homophobes doivent être punis comme prévu par les lois.

Dans ce contexte, les droits des femmes aussi subissent des attaques : en France, la sinistre

« Manif pour tous » tente de déplacer son combat vers l'école, brandissant l'étendard de la mythique complémentarité des sexes pour s'opposer à l'égalité et l'émancipation de toutes et tous. Au Parlement Européen, droite réactionnaire et extrêmes-droites se sont mobilisées pour repousser le rapport Estrela sur les droits sexuels et génésiques : non contraignant, ce rapport promouvait les droits à la contraception et à l'avortement, et l'éducation sexuelle de la jeunesse. En Espagne, un projet de loi vise à quasiment interdire l'avortement ; en Suisse, une votation va examiner son déremboursement ; en France, les centres IVG n'ont pas retrouvé des moyens de fonctionnement satisfaisants. Des mobilisations s'organisent, comme le 1<sup>er</sup> février en soutien aux Espagnoles. C'est bien ensuite l'échelon européen, voire international, qu'il faudra mobiliser pour faire avancer les droits de toutes.